

galités entre le Nord et le Sud, entre les premiers et tiers mondes, et mettent davantage l'accent sur l'élargissement et le renforcement du mandat des Nations Unies au chapitre du contrôle des armes et du désarmement.

Dans ce contexte, cette session extraordinaire sera probablement, comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, la réunion la plus importante et la plus représentative jamais convoquée pour étudier la question du désarmement dans toutes ses ramifications.

Bien que le sujet soit très vaste, les délibérations se concentreront sur trois grands thèmes: le contrôle des armes nucléaires, le contrôle des armes classiques et le mécanisme de négociation. Pour ce qui est de la prolifération des armes nucléaires, une division verticale et horizontale du problème existe du fait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Il y a toutefois interaction entre deux dimensions, car si les superpuissances en particulier peuvent faire état de progrès dans la limitation de la prolifération verticale, il sera plus facile de contenir la prolifération horizontale. D'ailleurs, c'est à son efficacité sur ce dernier plan que nombre de pays évaluent le TNP. Le problème est davantage compliqué du fait que deux États dotés d'armes nucléaires, la France et la Chine, ne sont pas parties au TNP. Il en est de même pour plusieurs puissances nucléaires éventuelles.

Bonne foi

Nombreux sont ceux qui entendent mesurer la bonne foi des superpuissances aux résultats tangibles de deux séries distinctes d'entretiens sur les armements, à savoir les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT) et les négociations trilatérales (États-Unis, Grande-Bretagne et URSS) en vue de la signature d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. La lenteur des négociations a donné lieu à un rituel annuel où l'AGNU se dit déçue de l'absence de résultats positifs. Si certains apprécient la complexité des problèmes en cause, notamment dans les SALT, beaucoup plus sont frustrés par la lenteur des choses. Malgré certains signes récents de progrès, il est très tentant d'insister sur une participation plus active des Nations Unies au processus. Il reste à voir si cette participation serait réelle, voire marginalement efficace.

Exportateur de technologie nucléaire, le Canada a un engagement profond à l'égard de la non-prolifération, qui occupe la première place dans sa politique étrangère. Au chapitre de la prolifération verticale, nous pouvons au mieux influencer indirectement le résultat des entretiens SALT et nous ne pourrions contribuer davantage à la préparation d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires tant que les trois premiers intéressés, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, n'auront pas

présenté les grandes lignes d'un projet à la Conférence de Genève sur le désarmement. D'ailleurs, le Canada avait déjà contribué à préparer le terrain en participant à des études sismologiques internationales qui ont aidé à montrer les possibilités de la télé-sismographie pour déceler les essais nucléaires souterrains.

Sur le plan de la non-prolifération horizontale, l'engagement du Canada s'est manifesté dans son activité au sein du Groupe des fournisseurs nucléaires par l'appui qu'il a consenti à l'acceptation d'un régime de garanties élargies et plus efficaces de l'Agence internationale d'énergie atomique (AIEA), ainsi que par sa participation au programme international d'évaluation du cycle du combustible (PIECC). Les normes canadiennes de décembre 1974 et 1976 applicables aux exportations nucléaires sont les plus strictes au monde. A la session extraordinaire, le Canada devra notamment inciter la communauté internationale à renouveler son engagement à la cause de la non-prolifération et tout particulièrement au TNP et au système de garanties intégrales.

Tous ne partagent pas cet objectif de renforcement du système de garanties, et l'idéalisme du Tiers monde touchant le nucléaire tend à s'évaporer lorsque le sujet est soulevé. Le débat tourne peut-être pour l'essentiel autour d'une question de principe, à savoir comment concilier les préalables de garanties efficaces contre la prolifération et ce que certains pays du Tiers monde considèrent comme leur droit inaliénable au libre accès à la technologie nucléaire à des fins pacifiques qu'ils auront eux-mêmes définies. Dans l'optique canadienne, ces objectifs ne sont pas aussi incompatibles qu'ils semblent l'être et peuvent être conciliés si les États non dotés d'armes nucléaires consentent à être liés par des engagements de non-prolifération et acceptent de surcroît un régime de garanties globales administré par l'AIEA. Certains pays du Tiers monde hésitent toutefois à accepter cette formule, soutenant que «l'imposition» de garanties empiète sur leur souveraineté. Pour encourager la non-prolifération, le Canada a proposé par ailleurs que les États dotés d'armes nucléaires donnent à ceux qui n'en ont pas des assurances afin de calmer leurs inquiétudes quant au danger d'une attaque nucléaire.

Réticence accrue

Chez nombre d'État du Tiers monde, beaucoup plus près de leurs propres intérêts en matière de sécurité, la question des armes classique éveille encore plus de réticences, et ce, en dépit du fait qu'ils consacrent généralement à la défense une fraction de leur PNB au moins aussi importante que celle des pays industrialisés tout en ayant encore moins les moyens de le faire. Les effectifs de l'OTAN et du Pacte de Varsovie sont massés en Europe centrale; or, chose paradoxale, c'est justement là que sont menées